



**Voici trois étapes d'une démarche importante afin de nous aider  
à assurer l'avenir de la bibliothèque :**

**1. Nous vous prions de remplir  
les champs ci-contre :**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Etes-vous membre de la bibliothèque?

- oui  
 non

**2. Lisez attentivement les informations sur la réduction d'impôt :**

Si vous payez vos impôts en France, l'année suivante, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre don dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable. Par exemple, si vous faites un don de 100 euros, celui-ci ne vous coûtera que 34 euros après la déduction. Pour plus d'information sur les réductions fiscales, rendez-vous sur le site <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F426.xhtml>

- Veuillez envoyer le reçu de mon don à mon adresse ci-dessus mentionnée

**3. Faites votre don**

Je souhaite faire un don de .....

La bibliothèque ne peut recevoir que les paiements par chèque et en espèces. Si vous décidez de faire votre don sous forme de chèque, veuillez le libeller à l'ordre de « Bibliothèque Anglophone d'Angers ».

**N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Comme nous sommes une association à but non lucratif, sachez que nous vous sommes profondément reconnaissants de votre générosité, peu importe le montant de votre don. Votre soutien nous est précieux.**

Très cordialement,

Marie-France Roland, Présidente

Phoebe Marshall-Raimbeau, Directrice